



FLASH FÉDÉRATION

Note d'information périodique de la

FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE

HISTOIRE des FAMILLES. HERALDIQUE. SIGILLOGRAPHIE

MAISON DE LA GÉNÉALOGIE[®]

Tour ESSOR 93 – 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX

Association selon la loi de 1901 – SIRET N° 322 548 652 00039

tél. : +33 (0)1 57 42 90 82

courriel: ffg@genefede.org

Sites Internet : <http://www.genefede.fr> – <http://www.bigenet.fr>

N° 136 – décembre 2007

ISSN 1240 - 344X

Des réponses à nos questions

Le Conseil Supérieur des Archives s'est réuni dernièrement, j'ai pu poser les deux questions évoquées dans le flash de novembre :

1. Ou en est la nouvelle loi sur les archives ?

Le projet de loi élaboré par le ministère de la culture a été déposé sur le bureau du Sénat en août 2006. Son examen a été confié à la commission des lois avec comme rapporteur le sénateur René GARREC et pour avis à celle des affaires culturelles, rapporteur le sénateur Catherine MORIN-DESAILLY. Les auditions qui précèdent l'examen d'une loi en assemblée plénière, ont commencé le 15 octobre 2007 avec celle de Madame Martine de BOISDEFFRE, directeur des Archives de France. La F.F.G. a été auditionnée le 12 décembre. Les auditions se sont terminées fin décembre. Le projet de loi sera porté à l'ordre du jour du Sénat dans la première quinzaine d'avril 2008. Les principaux souhaits émis par la F.F.G. : délais raccourcis pour la communication des documents d'état-civil, versement et consultation des minutes notariales ramenés de 100 à 50 ans avec exception pour celles concernant des mineurs maintenus à 100 ans sont pris en compte dans le projet de loi avant débat. La date de départ des 50 ou 100 ans étant celle du document le plus récent contenu dans un dossier.

2. Inquiétudes sur la gratuité de consultation des archives

La direction des Archives de France se veut rassurante dans ce domaine mais ... admet qu'il y a réflexion sur « la réutilisation des données publiques », notamment sur celles mises en lignes sur Internet. Restons donc très attentif sur ce sujet !

Le ministère de la Culture en l'occurrence Madame Marie-France AUDOUARD, conseiller technique du ministre, a confirmé avoir reçu à sa demande la société ANCESTRY, aucune suite a été donnée par l'administration aux propositions de partenariat au niveau départemental.

Pour conclure ce dernier flash 2007, il me reste à vous souhaiter au nom du Conseil d'Administration une bonne année généalogique 2008, pleine de joies et de découvertes. Je veux également remercier en votre nom Célestin DENIS qui quitte le 31 décembre ses fonctions de trésorier fédéral pour ses cinq années de bons comptes et de loyaux services.

Michel SEMENTERY

LES RENDEZ-VOUS À LA FÉDÉRATION

Ce tableau vous aide à noter sur votre agenda les dates à réserver pour la Fédération :

16 janvier 2008	Réunion Com. Génécole (16h30)	Tour ESSOR – Pantin
17 janvier 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
14 février 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
23 février 2008	Journée de formation informatique	Tour ESSOR – Pantin
13 mars 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR –
Pantin		
10 avril 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR –
Pantin		
19 avril 2008	Conseil d'administration	Tour ESSOR –
Pantin		
15 mai 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
24 mai 2008	Assemblée générale	
03 juillet 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
11 septembre 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
16 octobre 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
25 octobre 2008	Conseil d'administration	Tour ESSOR – Pantin
20 novembre 2008	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin

CALENDRIER DE LA GÉNÉALOGIE

Ces manifestations jalonnent notre vie généalogique. Nous mettons ce tableau à jour régulièrement, n'hésitez pas à nous informer des dates et du contenu de celles que vous organisez.

A. Rencontres	09-10/02/2008	Brie Cte Robert (77)
B. 1 ^{er} Forum généalogique	09-10/02/2008	Saint Brevin (44)
C. Journées Inter-cercles	16/02/2008	Lagny (77)
D. Congrès Inter-régional de généalogie	26-27/04/2008	Ancenis (44)
E. Voyage au Québec	18-29/06/2008	Province de Québec
F. XXVIII ^e Congrès Inter. des Sci. Gén. et Héral.	23-28/06/2008	Ville de Québec (Ca)
G. Forum de l'UGC (Union gén. du centre)	05/10/2008	Olivet (45)
H. Argenteuil 2008	22/23/11/2008	Argenteuil (95)
I. XX ^e Congrès national de généalogie	22-24/05/2009	Marne la Vallée (77)

A. = Organisé par l'Association Généalogique de Brie Comte Robert, c/o Yves Neveux, 2 rue de Verdun, 77170 Brie Comte Robert, tél. : 06 63 80 08 35, courriel : xeuven2@wanadoo.fr

B. = organisé par le Cercle Généalogique Brevenoisi. Renseignements : Marie Claire Delise, 145 Avenue du 11 novembre 1918 - 44250 Saint Brevin les Pins, tél. 02.40.27.90.86, courriel : geneabrev@hotmail.fr

C. = Organisé par le Cercle Généalogique de la Brie, 12 rue Paul-Bert, 77400 Lagny-sur-Marne, tél. : 01 64 12 29 29, courriel : cgbrie@free.fr site Internet : <http://cgbrie.free.fr>

D. = Organisé par le Cercle Généalogique de l'Ouest avec la collaboration de l'ARRA. Renseignements : CGO, 2 pl. de la République, 44200 Nantes, tél. : 02.40.20.32.93, courriel : genealogie@cgo44.org site Internet : <http://www.cgo44.org>

E. = Organisé par la FFG.

F. = Organisé par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Renseignements : www.sgq.qc.ca/congres_2008/accueil_francais.htm

G.=Organisé par l'association Loiret Généalogique. Renseignements : xguyot@attglobal.net michele.brugneaux@orange.fr - pn.desbois@club-internet.fr

H. = Organisé par l'Association de Recherches Entraide Généalogique Historique d'Argenteuil, courriel : aregha@free.fr site Internet : <http://aregha.free.fr>

I. = Organisé par le Cercle Généalogique de la Brie, 12 rue Paul-Bert, 77400 Lagny-sur-Marne, tél. : 01 64 12 29 29, courriel : cgbrie@free.fr site Internet : <http://cgbrie.free.fr>

LES ARCHIVES

Le **Conseil supérieur des Archives**, réuni fin novembre, a étudié la réforme administrative des Archives Nationales qui fait suite au rapport remis en 2005 par Monsieur Bernard STIRN. La F.F.G. avait été auditionnée lors de l'établissement de ce rapport. Cette réforme s'articule autour des trois axes :

- Renforcement de la direction des Archives de France avec le rattachement des missions installées dans différentes administrations centrales et du centre national du microfilm d'Espeyron.
- Transformation en termes d'organisation administrative en « service extérieur à compétence nationale ».
- Création de pôles géographiques et thématiques :

Pole francilien groupant les sites de Paris, Fontainebleau et celui futur de Pierrefitte-sur-Seine.

Pole méridional avec le Centre des Archives d'Outre-Mer à Aix-en-Provence.

Pole septentrional avec le Centre des Archives du Monde du Travail à Roubaix.

Ces trois pôles constitueront désormais les Archives Nationales.

Centre d'Archives de Pierrefitte-sur-Seine. Le dépôt du permis de construire est prévu en janvier 2008 avec pose de la 1ère pierre en octobre 2008. La réception du bâtiment est programmée pour 2011. Les documents suivants sont disponibles au siège de la F.F.G. : P.V. de la réunion du Conseil Supérieur des Archives du 11 octobre 2006, rapport de la commission « Politique scientifique des archives » émis par le C.S.A.

ACTION FÉDÉRALE

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'informatique...

Journée de formation destinée aux responsables informatiques débutants qui doivent préparer les fichiers à destination de Bigenet et de Généabank. Comment à partir de relevés réalisés avec des logiciels divers et variés, du logiciel de généalogie au tableur en passant par le traitement de texte produire un fichier « intégrable » par les serveurs.

Samedi 23 février 2008 de 10 h 30 à 16 h. à Pantin au siège de la fédération.

Inscrivez-vous sur : ffg@genefede.org

Assises de la généalogie

Le samedi 8 décembre 2007 une soixantaine de présidents et responsables d'associations étaient présents pour les deuxièmes assises de la FFG.

Court moment d'accueil du Président Michel SEMENTERY et de Mireille PAILLEUX, secrétaire général, dont un remerciement adressé au CG de Boulogne qui a réservé la salle.

Quatre conférenciers se sont succédés, deux le matin, deux l'après-midi.

Les Archives militaires – par le Colonel Frédéric GUELTON, chef du département de l'Armée de Terre au Centre des Archives de Vincennes.

Les premiers dépôts datent de 1688. Les archives militaires ne sont pas qu'à Vincennes même si on y trouve le principal, 100 km linéaires, plus d'un million de livres en bibliothèque !

Pour les généalogistes, en plus des dossiers des militaires, beaucoup de dictionnaires biographiques. Penser aussi aux historiques régimentaires.

Nombreux travaux en cours à Vincennes pour mise en conformité ERP (Etablissement recevant du public). Le papier pesant lourd, très lourd, il faut revoir les structures.

Les inventaires et instruments de recherche sont mis en ligne progressivement.

Il faut les utiliser avant de se précipiter sur les documents eux-mêmes.

Droit à trois articles seulement par jour. Une exception est assez facilement faite pour les étrangers, les provinciaux. Réserver à l'avance ses documents.

La numérisation est entreprise. Celle des JMO (Journaux de Marches et Opérations) a commencé. Très consultés, particulièrement ceux de 1914-1918, ils s'abîment vite...

Pour les « cotes », un truc à savoir : 1 chiffre / 1 lettre / 1 nombre.

La lettre correspond à la période. On part de A comme Ancien régime, B (Révolution), C (Premier Empire)... N (Troisième République), etc.

Le nombre après (ou le chiffre avant, selon) la lettre a une certaine logique. Plus on s'éloigne du 1 du début, plus la structure concernée est éloignée du haut de la hiérarchie :

1N Conseil Supérieur de la Guerre, 5N cabinet du Ministre, 19N Armées du Front Occidental, 30N Corps d'Armée...

Penser à exploiter la série K qui rassemble les fonds privés, archives déposées par d'anciens militaires et civils occupés aux armées (ou leur famille, suite décès).

En Y les nominations et dossiers d'officiers, sous-officiers.

Les JMO (cités plus haut) : on n'y trouve que l'encadrement (noms des officiers, tant d'hommes commandés chacun). C'est seulement plus tard, après le début des combats qu'on cite nominativement des soldats (tués, blessés, nommés pour une décoration).

Savoir de quoi l'on parle, être précis. L'Armée d'Afrique (en fait d'Afrique du Nord), ce ne sont pas les troupes coloniales ni les tirailleurs sénégalais.

La photographie par APN (sans flash) est autorisée (et encouragée). La chaleur du photocopieur est nuisible.

Les règles d'accès sont celles de la loi sur les archives de 1979. Les dérogations sont possibles et accordées assez facilement.

Pour les soldats et sous-officiers, penser d'abord à exploiter la série R des AD de leur lieu de recrutement !

Pour en savoir beaucoup plus :

<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/index.htm> (dont le Guide du lecteur).

Les Archives diplomatiques par Monsieur Grégoire ELDIN

Ces archives ne sont pas seulement celles des transactions politiques.

C'est aussi l'actualité, les événements rapportés par les ambassadeurs, les consuls et leur personnel. C'est bien entendu l'état civil pour les Français de l'étranger (enfin ceux qui ont fait enregistrer leurs actes à l'ambassade ou au consulat ; dans de nombreux cas, l'acte a été enregistré dans le pays, sous sa législation et ne peut être retrouvé que dans les registres du pays concerné !

Trois lieux actuellement :

1. Au quai d'Orsay à Paris, plutôt les archives du Ministère et une très importante bibliothèque (salle de lecture depuis 1987).
2. A Nantes, on a les archives rapatriées des services extérieurs (ambassades, consulats, Instituts et Centres culturels français à l'étranger, représentations françaises auprès des organisations et commissions internationales), les archives des Protectorats Maroc et Tunisie et du Mandat Syrie Liban. (Attention ce qui concerne l'Algérie (territoire alors français) est au CAOM à Aix-en-Provence).
3. A Colmar, ce sont les Archives de l'occupation française en Allemagne et Autriche (début années 20).

A l'automne 2009, les archives stockées au quai d'Orsay et la bibliothèque devraient être déménagées sur un nouveau bâtiment d'archives à la Courneuve (93). Une partie des archives actuellement stockées à Nantes devrait rejoindre ce nouveau site. Il y aura donc des fermetures partielles et transitoires au fur et à mesure des déplacements et réinstallations.

Que trouve-t-on d'intéressant pour les généalogistes ?

- des informations relatives au séjour et à la vie des français à l'étranger, (et des demandes des étrangers pour la France),
- des informations biographiques sur les diplomates en poste et leur personnel,
- des dossiers sur des événements spécifiques.

Informations sur les français à l'étranger

- état civil tenu en deux exemplaires, un restant à l'ambassade, l'autre envoyé en France chaque fin d'année. Conservation 100 ans au Service central de l'état civil puis transfert en Archives.

Un fichier de NMD 1800-1891 est en cours de saisie. Il devrait être en ligne d'ici deux ans.

Il y a aussi des « actes notariés mais sans notaires » (c'est l'ambassadeur qui en faisait office).

- événements politiques : de nombreux dossiers au cours des siècles.

Personnalités exilées, anglais jacobites réfugiés en France, émigrés de la Révolution, Réfugiés espagnols, de l'empire Ottoman (turc) première moitié du XIX^e siècle, réfugiés d'Europe de l'Est, personnes « disparues » en Algérie.

Pour en savoir plus :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-etranger_1296/vos-droits-demarches_1395/etat-civil_1399/attributions-du-ministere-affaires-etrangeres_14489/missions-du-service-central-etat-civil_28607.html

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817/archives-patrimoine_3512/archives-diplomatiques_5142/index.html

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/caom/fr/index.html>

La Numérisation des archives par Mme Françoise BANAT-BERGER, Chef Département de l'Innovation technologique et de la normalisation.

Son service encourage/supervise la numérisation des fonds tant au sein des différentes archives nationales que départementales ou communales. CEPENDANT (et cela été répété plusieurs fois), chaque collectivité locale est libre de faire ce qu'elle entend avec le budget qui lui est propre !

Les services d'archives ont des spécificités qui leur sont propres par rapport à d'autres services culturels (musées, bibliothèques...).

- la masse : un service d'AD « moyen », c'est 300 à 500.000 cotes, 1 à 2 milliards de documents numérisables (c'est bien plus que le fonds d'un musée ou d'une bibliothèque),
- l'unicité : on n'a par exemple qu'un exemplaire d'un registre de commune et localisé dans le département concerné (différentes bibliothèques peuvent avoir un certain nombre de livres « communs », il ne faudrait pas en payer la numérisation plusieurs fois),
- les catalogues/index sont importants et il s'agit d'abord et souvent de les informatiser.

La numérisation est une tâche sérieuse, ce qui explique le temps que cela peut mettre :

- préparer les documents à numériser (bon état, cote, toutes pages identifiées),
- définir les formats utilisés (compressés ou pas, quelle définition graphique, etc.),
- contrôler le travail de numérisation (généralement sous-traité),
- mettre à disposition localement (intranet) ou sur le réseau (internet).

Nécessité d'un cahier des charges, d'une méthodologie.

Quelques chiffres :

- au 1^{er} septembre 2007, 45 millions de pages Archives de France (nationales, départementales, communales),
- 230.000 images (manuscrits, sceaux, cartes) en ligne sur 650.000 numérisées,
- dans les 5 ans à venir, il y a fort à parier que les 2/3 des AD auront mis en ligne leurs registres paroissiaux, d'état civil ou au moins leurs tables,
- 1 million de visites/visiteurs sur place (AN, AD, etc.), 200 millions de pages vues sur le web.

Gros succès des archives en ligne qui se trouvent un peu débordées et très surprises par leur succès...

Il y a complémentarité entre la numérisation et les archives traditionnelles. Les internautes découvrent qu'il y a d'autres documents non numérisés et ont envie de venir sur place. Les archives en ligne ne semblent pas vider les salles de lecture.

Apparition de « la généalogie libre », appel à « l'annotation collaborative » (les internautes participent à l'indexation des actes en ligne).

Le projet Nomina abandonné : trop de volume à gérer, on s'oriente plutôt vers l'idée d'un « guichet unique » qui renverrait sur chaque base concernée.

Nota. Madame BANAT-BERGER a répondu avec calme et constance à de nombreuses questions dont celles de plusieurs présidents faisant part de leurs doléances et reproches « alors qu'elle n'y était pour rien » (déjà dit, chaque AD, chaque commune fait comme elle l'entend).

Le futur Centre des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine par Mme Sandrine CUNNAC, Direction SCN Fontainebleau-Paris-Pierrefitte

Les archives nationales (CARAN) sont à l'étroit. Il a été décidé en 2004 de construire un bâtiment spécifique en région parisienne. Cahier des charges, Concours, un projet retenu.

Le site retenu est celui de Pierrefitte-sur-Seine (93). Métro, voies d'accès, université de Paris VIII-Saint-Denis, implication importante et décisive des collectivités locales.

Le futur bâtiment en plus d'être fonctionnel et adapté (éclairage, stockage...) sera économique et écologique (on évite la climatisation, on joue sur les revêtements, l'exposition, etc. Salle de lecture très importante, bureaux adaptés, etc. Un comité scientifique supervise le projet (y participe le Président de la FFG).

Le projet n'est pas simplement un bâtiment mais un projet d'archivage.

Il s'agit de déménager (et d'emménager) dans les meilleures conditions : recensement des fonds, étude sanitaire (dans quel état, quel format, micro filmage, numérisation, reconditionnement, déplacement et re-répartition de fonds entre divers lieux (Paris, Fontainebleau, Roubaix ...), nouvelle présentation, nouveau stockage.

Mise en place d'un SIA (Système d'Information Archivistique).

Salle des inventaires virtuelle avec mise en ligne des instruments de recherche, possibilité de réserver, etc.

2011, ouverture au public ?

Pour en savoir plus : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/accueil/site/>

Cliquer sur « le projet de Pierrefitte-sur-Seine »

Notes de Xavier Guyot,
Président du Loiret Généalogique et vice-président de l'Union Généalogique du Centre

ENTRAIDE

Michel Dervillé, président de l'association les Dervillé et apparentés, se propose de vous aider pour vos recherches aux Archives diplomatiques de Nantes. Contact : michel@derville.org

RAPPEL

Du 23 au 28 juin 2008, la Fédération québécoise des sociétés de Généalogie organise le **18ème congrès international des sciences généalogique et héraldique** sur le thème « La rencontre de deux mondes : quête et conquête ». Ce rassemblement se tiendra dans la ville de Québec qui sera toute l'année l'hôte de nombreux rendez-vous politiques, religieux et culturels dans le cadre de la commémoration du 400ème anniversaire de la création de la ville. La Fédération a décidé d'organiser en partenariat avec un professionnel du tourisme, un voyage à la fois d'agrément et de généalogie dans l'Est canadien du 19 au 30 juin 2008 qui nous conduira des chutes du Niagara ... aux baleines de Tadoussac, tout en consacrant du temps au congrès de généalogie. Nous vous demandons de diffuser au maximum cette action fédérale auprès de vos adhérents et dans vos revues. Sur simple demande auprès du secrétariat des programmes et des bulletins d'inscriptions pourront vous être envoyés, vous pourrez également télécharger ces informations à partir de notre site : www.genefede.fr

FLASH-FÉDÉRATION – N°136 –décembre 2007

Note d'information périodique de la Fédération Française de Généalogie.

Directeur de la publication: Michel SEMENTERY.

Collaborateurs pour ce numéro : Xavier GUYOT - Mireille PAILLEUX.